

### PANNEAU MISE À LA TERRE OBLIGATOIRE - M005 Référence : 03897



#### RESUME

Pictogramme Mise à la terre obligatoire rond en PVC, aluminium ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

#### Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 codifié M005
- Signale l'obligation de réaliser une mise à la terre
- Panneau de sécurité efficace et compréhensible de tous

Assurez la sécurité de tous en signalant toutes les obligations relatives à la sécurité des machines à l'aide des panneaux de sécurité machines normés.



#### DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 100 mm	Autocollant
ø 150 mm	Autocollant
ø 200 mm	Autocollant
ø 320 mm	Autocollant

ø 420 mm	Autocollant
ø 100 mm	Aluminium
ø 150 mm	Aluminium
ø 200 mm	Aluminium
ø 320 mm	Aluminium
ø 420 mm	Aluminium

### DESCRIPTION

## Panneau Mise à la terre obligatoire ISO 7010

Pictogramme signalant la mise en terre obligatoire essentiel pour rappeler l'obligation de réaliser une mise à la terre des appareils électriques ou d'une installation électrique.

Optez pour ce panneau d'obligation conforme à la norme ISO 7010. Il possède un pictogramme harmonisé au niveau international pour que le message transmis soit facilement compris de tous.

Retrouvez tous les [panneaux de sécurité obligation près des machines](#) indispensables pour signaler les mesures de sécurité à respecter et ainsi éviter un nombre important d'accidents.

## Caractéristiques Panneau Mise à la terre Obligatoire

### Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux

rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre  $-15^{\circ}\text{C}$  et  $+45^{\circ}\text{C}$  et à une variation de  $60^{\circ}\text{C}$ . Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

### Dimensions

- $\varnothing$  100 mm
- $\varnothing$  150 mm
- $\varnothing$  200 mm
- $\varnothing$  320 mm
- $\varnothing$  420 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme conforme à la norme NF EN ISO 7010 codifié M005 représentant le pictogramme mise à la terre.

### Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépeussière, dégraissée et sèche. Température d'application :  $+ 5^{\circ}\text{C}$ .
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

En tant qu'employeur, vous avez l'obligation de protéger vos salariés et collaborateurs (Art. L4121-1 du code du travail).

Instaurez le port des équipements de protection individuelle lorsque cela est nécessaire et assurez-vous qu'ils soient portés en affichant des rappels à l'aide des [pictogrammes Port des EPI obligatoire](#).